

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	- (1990)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Théorie du développement économique et dynamiques territoriales : aperçu des principaux paradigmes de la recherche actuelle
<b>Autor:</b>	Cunha, Antonio
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870693">https://doi.org/10.5169/seals-870693</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

### *Aperçu des principaux paradigmes de la recherche actuelle*

Le territoire est un produit social. Cet énoncé permet d'affirmer la nécessité d'intégrer la théorie économique dans toute explication du développement territorial. Un tour d'horizon des principaux courants de la recherche contemporaine situés à l'interface de l'économique et du géographique fait apparaître les échecs et les progrès d'une démarche intégrative. Convergence, divergence, bifurcation, retournement de tendance, changement dans l'invariance: les hypothèses de recherche sur les trajectoires de développement des régions foisonnent, soulevant des questions essentielles sur l'explication des disparités territoriales mais aussi sur le statut cognitif des sciences du territoire et l'incommensurabilité des paradigmes de recherche actuels. La complexité de l'objet territorial et l'incertitude que les mutations actuelles laissent planer sur l'avenir sont un défi à la connaissance. Le concept de développement territorial appelle à la mise en place de politiques locales et régionales actives et préventives permettant de réduire au maximum les risques d'une évolution défavorable.

La science, dit Gaston Bachelard<sup>1</sup>, choisit le réel: choix actif d'objets scientifiques construits, la science fait de la raison le filtre des phénomènes qui ne laisse passer que ce qui est conforme à une vision paradigmique. Dans les sciences humaines, un point de vue scientifique, écrit Th. Veblen<sup>2</sup>, est un consensus «d'habitudes de pensée» et de valeurs en vigueur dans une communauté scientifique. Mais ces habitudes ne cessent de se modifier et l'état d'une science à un moment donné est le reflet des multiples mutations et bifurcations de la réflexion scientifique.

Un rapide tour d'horizon des principaux courants de la recherche contemporaine axé sur l'analyse des rapports entre le

développement économique et les transformations du territoire montre à quel point cette image de l'activité scientifique est pertinente. L'histoire récente de l'économie spatiale et de la géographie économique est bien celle d'une co-évolution de théories concurrentes, le plus souvent incommensurables et qui apparaissent, certes comme des tentatives pour dépasser progressivement les échecs et les insuffisances du passé, mais qui sont également l'expression des multiples courants idéologiques qui émergent dans le corps social.

Nous considérerons successivement un courant d'inspiration libérale, dont la principale hypothèse de travail est celle de la convergence des niveaux de développement dans l'espace; un courant d'origine marxiste d'où est issue, en particulier, la théorie de la dépendance; enfin, un troisième courant, très hétéroclite, qui rejette à la fois la thèse de l'équilibre spatial et la théorie marxiste de l'exploitation. L'évocation des différents axes de la recherche récente, de ses progrès comme de ses échecs, permet de fonder des choix théoriques et épistémologiques susceptibles, d'une part, d'inspirer de nouvelles hypothèses scientifiques et, d'autre part, de renouveler la réflexion sur le développement territorial.

### *La théorie économique libérale, le concept d'espace et l'hypothèse de la convergence des niveaux de développement*

Jusqu'au début des années 50, l'espace est une variable largement ignorée par les sciences humaines, notamment en économie. Ni le courant libéral (dit aussi néo-classique), ni le courant marxiste n'ont éprouvé le besoin d'intégrer une analyse spatiale à leur corps théorique principal, peut-être parce que l'étude de l'influence du temps et le recours à l'explication historique ont occupé une place plus importante dans la hiérarchie des préoccupations des principaux auteurs. A cet égard la position, bien connue, de A. Marshall<sup>3</sup> est tout à fait significative: «the difficulties of the problem depend chiefly on variations in the area of space, and the period of time over which the market in question extends; the influence of time being more fundamental than that of space.» Cependant, depuis une trentaine d'années, différents auteurs que l'on peut rattacher aux divers courants théoriques ont réalisé d'importantes avancées dans le domaine de l'intégration de l'espace à leurs réflexions. Dans ce processus, ils ont rejoint une

partie des préoccupations des géographes attachés depuis longtemps, par vocation, à élaborer une représentation cohérente de l'espace et à donner une explication de la différenciation du territoire.

Curieusement, l'hégémonie intellectuelle de la pensée classique et néo-classique, capable d'expliquer en partie l'émergence tardive d'une économie urbaine et régionale, a néanmoins inspiré les principaux précurseurs de la théorie des localisations et plus particulièrement les auteurs de la théorie de l'équilibre régional. Des auteurs comme A. Weber, B. Ohlin, A. Lösch et W. Isard ont donné une impulsion décisive à l'analyse économique spatiale. Cependant, l'intégration de l'espace reste une tâche complexe pour l'économie néo-classique, le souci de parvenir à la démonstration de l'équilibre amenant à privilégier des hypothèses et des conceptions restrictives.

On sait que le problème essentiel de la construction néo-classique est d'établir les conditions d'un équilibre économique général, stable et optimal. Le problème de l'intégration de l'espace a donc été posé, affirme Ph. Aydalot<sup>4</sup>, de «manière suffisamment restrictive pour que l'équilibre optimal sorte indemne de l'aventure».

Il fallait trouver une conception de l'espace offrant la possibilité d'une mesure linéaire et continue qui permette d'additionner de l'espace avec l'ensemble des grandeurs économiques: une mesure monétaire. On est ainsi venu à estimer que deux territoires sont différenciés non pas par leurs attributs, mais par les coûts liés à la mobilité des marchandises et des facteurs de production. On a alors pu retenir l'hypothèse d'un territoire homogène, continu et isotrope relativement aux coûts de transport, les différents points de l'espace étant différenciés uniquement par la distance qui les sépare. La théorie de la localisation, la théorie de l'équilibre spatial et la théorie de la croissance régionale d'inspiration néo-classique se situent dans un espace représenté par un ensemble fini ou infini de points séparés par des distances. Chacun de ces points représente une localisation réelle ou potentielle de biens ou d'activités. Si au cours d'un processus de développement économique, certains facteurs se concentrent en un lieu plutôt qu'en un autre, les mécanismes auto-régulateurs du marché rétabliront l'équilibre progressivement. Telle est la thèse centrale de l'approche libérale. Son corollaire est une politique territoriale non interventionniste.

En effet, du point de vue territorial, la situation normale apparaît comme une situation d'équilibre stable, les disparités de

développement ne pouvant que relever de la lenteur des processus d'ajustement transitoires, dès lors qu'est assurée une parfaite mobilité à la circulation des biens ou des facteurs dans des conditions de concurrence parfaite.

Modèles descriptifs, les modèles néo-classiques ont donc aussi une valeur normative. Cependant, rien, ou pratiquement rien, dans la théorie néo-classique n'en fait des modèles à caractère territorial. Toutes les différenciations territoriales sont ramenées à des différenciations dans les coûts de transport : les coûts de transaction sont réduits aux coûts de la distance, il n'y a ni facteurs d'accessibilité, ni facteurs de diffusion ; les effets d'agglomération sont difficilement compatibles avec l'équilibre général. En fait, tout se passe comme si les unités territoriales étaient dépourvues d'un contenu propre (en termes de caractéristiques économiques, politiques, culturelles, etc.) susceptible d'influencer le comportement des agents et de devenir source de développement. Il reste que cette approche propose une hypothèse de travail qui a inspiré et qui inspire toujours un grand nombre de recherches empiriques : l'hypothèse d'une convergence des niveaux de développement territoriaux.

### *L'analyse marxiste : le développement inégal en tant que dimension spatiale des rapports sociaux*

Un point de vue tout à fait opposé sur le processus de développement est présent dans la tradition marxiste. L'apport direct de Marx à l'analyse spatiale est modeste et la critique marxiste trouve en fait son origine dans le champ de l'économie internationale. Les conceptualisations de «l'extorsion de la plus-value» par l'échange inégal<sup>5</sup> et de la formation d'«économies dépendantes» ont mis l'accent sur un nombre limité de concepts qui seraient applicables à différentes échelles territoriales.

Concept clé de cette approche, la *dépendance* est définie comme une situation où une unité territoriale est conditionnée par le développement et l'expansion de l'économie d'une autre unité à laquelle elle serait soumise. Une société est dépendante, affirme M. Castells<sup>6</sup>, quand l'articulation de sa structure sociale, au niveau économique, politique et idéologique, exprime des relations asymétriques avec une autre formation sociale qui occupe, vis-à-vis de la première, une situation de pouvoir. La dépendance ne peut donc se résumer à des mécanismes relationnels d'extraction de surplus, mais ceux-ci en sont une manifestation importante, et

ils constituent un thème central des analyses marxiennes. André Gunder Frank<sup>7</sup> nommera «développement du sous-développement» l'ensemble des processus selon lesquels le développement capitaliste des territoires centraux génère le sous-développement dans les territoires exploités de la périphérie, les condamnant à la stagnation.

Les thèses marxistes du déséquilibre international ont été appliquées, avec quelques adaptations, à l'analyse des processus de développement régional. S. Holland<sup>8</sup> souligne l'originalité de l'apport de Marx où il relève «*a wealth of virtually unmined regional source material... whose relevance to regional problems in contemporary capitalist economies is compelling*». Il avance que de nombreux facteurs pris en compte plus tard par les théories du déséquilibre régional, celles de G. Myrdal et de F. Perroux en particulier, furent anticipés par Marx. Cependant, nous devons reconnaître avec D. Seers<sup>9</sup> que peu d'attention a été accordée par l'analyse marxiste aux variables spécifiquement spatiales: «*it shows little interest in geographical differences, which would only blur the picture of class conflicts.*» En fait, comme l'avoue A. Lipietz<sup>10</sup>, «l'espace socio-économique n'est rien d'autre que la dimension spatiale de l'existence matérielle des rapports économiques et sociaux». C'est donc à partir de ces rapports qu'il faut lire le territoire et les processus qui s'y inscrivent. La structuration du territoire en zones inégalement développées apparaît comme la dimension spatiale des rapports sociaux. Ceux-ci étant conditionnés par la lutte des classes, la structuration de l'espace apparaît également comme le résultat de celle-ci. L'espace n'est plus alors qu'un référent où viennent s'articuler les modes de production. Comme le soulignent J.-B. Racine et Cl. Raffestin<sup>11</sup>, l'organisation de l'espace n'apparaît pas dans la pensée marxiste comme une structure distincte mais comme une expression d'un ensemble de relations ancrées dans une structure plus large, les relations sociales de production.

Dans les travaux d'inspiration marxiste l'analyse des processus inégalitaires a évidemment une place prépondérante. Fruit de la dynamique de l'accumulation du capital, l'espace en est le reflet. Cependant, pas plus que l'analyse néo-classique, l'analyse marxiste ne peut spécifier l'espace en tant que *structure autonome*. La constitution d'unités territoriales inégalement développées est le résultat de la combinaison spécifique de l'ensemble des processus sociaux. Même ceux qui, comme D. Harvey<sup>12</sup>, croient à la possibilité d'une théorie de l'espace ne reconnaissent le marxisme

qu'en tant que méthode capable d'unifier les disciplines, de telle sorte qu'elles puissent traiter ensemble de certaines questions comme l'urbanisation, le développement économique et l'environnement. L'espace n'est pas représenté comme une plaine homogène, mais il n'apparaît ici qu'en tant que matérialisation des rapports de production et des conflits sociaux, c'est-à-dire comme une forme produite non autonome incapable de générer des effets socio-économiques spécifiques.

### *La troisième voie: les déséquilibres territoriaux et le rôle de la différenciation des structures spatiales*

Les théoriciens du déséquilibre régional dont les auteurs les plus représentatifs sont F. Perroux, J. Boudeville, A. Hirschman, G. Myrdal et, plus récemment, J. Friedmann contribuent à caractériser un troisième courant. Sans faire appel aux concepts marxistes d'exploitation et de plus-value, les auteurs de ce courant que l'on peut qualifier d'«institutionnaliste» avancent également l'hypothèse selon laquelle le libre jeu des forces du marché est incapable à lui seul d'aboutir à un équilibre des niveaux de développement territorial.

La notion de *pôle de croissance* proposée par F. Perroux dans les années 50 est tout à la fois une théorie de la croissance régionale déséquilibrée, une théorie de l'organisation de l'espace et un paradigme du développement. A cet égard, son succès a été tel que certains auteurs ont pu parler d'une sorte de «fétichisme des pôles de croissance». Cependant, il est plus vraisemblable que l'intérêt suscité par la notion de pôle de croissance repose sur la force mobilisatrice de quelques concepts centraux — unité motrice, domination, effet asymétrique, effet multiplicateur, effet d'entraînement, effets externes, etc. — et sur son aptitude à suggérer des actions d'intervention dans les espaces périphériques.

Le contenu spatial de la théorie des pôles de croissance est bien mis en évidence dans cette phrase souvent citée: «Le fait grossier mais solide est celui-ci: la croissance n'apparaît pas partout à la fois; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance, avec des intensités variables; elle se répand par divers canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie.»<sup>13</sup> Le processus de polarisation est présenté par J. Boudeville<sup>14</sup> comme une dynamique de l'évolution des structures économiques et spatiales: la polarisation, dit-il, est le déve-

loppement d'un système de complexes économiques et sociaux géographiquement agglomérés. Pour F. Perroux et J. Boudeville, la polarisation apparaît comme un processus d'entraînement et de freinage s'exerçant à travers un réseau d'activités hiérarchisées dont les divers mécanismes de fonctionnement font croître ou décliner les agglomérations humaines.

Certes, on peut penser que la théorie des pôles de croissance ne rend plus compte des nouvelles dynamiques industrielles. Il serait sans doute nécessaire de renouveler la notion d'activité motrice. Les activités quaternaires (services aux entreprises, services spécialisés, direction d'entreprises, etc.) ne pourraient-elles pas promouvoir des polarisations durables ? On peut aussi s'interroger sur l'absence d'une théorie de la localisation de l'unité motrice : on omet d'expliquer pourquoi les unités motrices sont justement localisées là où elles le sont. Il reste que la théorie de la polarisation a permis de mettre en évidence le fait que l'espace est inégalement structuré par ces unités et que le développement économique n'est pas un fait généralisé, c'est-à-dire affectant de manière homogène toutes les zones d'un territoire, mais un fait localisé, polarisé, dépendant du poids et de la position de certains acteurs de l'économie. L'espace est hétérogène, différencié. C'est, croyons-nous, un énoncé de base incontournable de toute problématique territoriale axée sur l'analyse des faits économiques.

Parallèlement, G. Myrdal<sup>15</sup> opposait son modèle de causalité cumulative à la théorie néo-classique de l'équilibre régional. Dans les relations entre systèmes territoriaux inégalement développés, les rétroactions positives sont pour lui la règle, de sorte que, dans l'absence d'une action régulatrice des pouvoirs publics, il faut s'attendre à une polarisation croissante des capitaux et de la main-d'œuvre qualifiée. En effet, selon cet auteur, le démarrage du développement dans certaines régions est dû en général à l'existence de certains avantages initiaux de localisation, et lorsqu'une région a pris une certaine avance sur les autres, des forces défavorables à la croissance de ces dernières entrent en action. A partir de l'*hypothèse de la causalité cumulative*, N. Kaldor<sup>16</sup> théorise l'apport de G. Myrdal, en identifiant le principe explicatif de cette hypothèse : le phénomène des rendements d'échelle croissants qu'il met en relation avec l'existence d'économies externes et d'économies d'agglomération. Dès qu'une région obtient des avantages de croissance, elle aura tendance à les maintenir et même à les renforcer suite à l'effet de création de rendements

croissants induits par cette croissance: c'est l'effet dit de «Verdoorn» que les travaux de R. Dixon et A. Thirlwall<sup>17</sup> ont clairement mis en évidence.

Les inégalités territoriales apparaissent ainsi comme des déséquilibres qui auto-entretiennent des réactions de nature systémique qui tendent à aggraver de manière cumulative les disparités initiales.

Dans la même perspective, J. Friedmann<sup>18</sup> a éclairé les facteurs institutionnels, culturels et techniques qui contrecarrent la diffusion spatiale du développement. Son *modèle centre-périmétrie* constitue à la fois une version élargie du modèle proposé par G. Myrdal et une synthèse des acquis de la *théorie de la diffusion*. En effet, dès les années 50, le géographe T. Hägerstrand<sup>19</sup> avait montré que la propagation des activités et des innovations dans le territoire à partir d'un foyer initial n'était pas homogène. Des travaux empiriques ont ensuite effectivement confirmé le rôle des effets de rétention et de barrière ainsi que l'influence des structures d'accueil des régions périphériques sur le taux final d'adoption de l'innovation. Comme G. Myrdal, J. Friedmann s'interroge sur les faiblesses de la logique néo-classique et propose divers mécanismes pour rendre compte du blocage de la diffusion du développement (concentration d'activités motrices au centre, environnement culturel favorable à l'innovation économique et sociale, dotations inégales en facteurs, etc.). Au cœur de l'opposition centre/périmétrie il trouve le pouvoir des centres urbains qui disposent d'un *monopole de l'innovation technologique et institutionnelle*. Les territoires périphériques sont soumis *économiquement, politiquement et culturellement* aux décisions venant des centres.

Cependant, l'auteur admet que pour différentes raisons qui ne découlent pas toujours d'une intervention publique (élargissement des marchés, exploitation de nouvelles ressources, amélioration de l'accessibilité, etc.) «the core-periphery relationship eventually breaks down», hypothèse que H. Richardson<sup>20</sup> considère comme «one of the most interesting, and most controversial, aspects of Friedmann's analysis». En effet, J. Friedmann suggère que la structure centre-périmétrie n'est pas forcément l'aboutissement de toute évolution territoriale: si elle est durable, elle peut également être une *phase d'un processus par étapes* au cours duquel la dispersion de l'activité dans certaines zones périphériques et le développement d'une structure spatiale intégrée et plus équilibrée tendra à relayer la structure centre-périmétrie.

La force des travaux qui s'inscrivent dans ce courant de pensée réside sans doute dans l'accent qu'ils mettent sur le rôle de l'organisation spatiale et sur une conception dynamique des processus de différenciation territoriale en faisant intervenir à la fois des mécanismes de rétroaction positive et négative. Ils indiquent les processus clés du développement spatio-économique (*effets d'entraînement, de diffusion, de polarisation et de remous*) et attirent l'attention sur le *rôle crucial des effets d'agglomération*. Ce concept semble être un véritable vecteur explicatif des dynamiques territoriales. Les villes et les réseaux de villes peuvent ainsi être considérés comme des lieux ou des ensembles de lieux reliés par des voies de circulation et de communication dont *l'organisation est à l'origine d'effets spécifiques* au niveau de la structure économique et sociale.

Les acquis de ce que nous avons appelé le courant «institutionnaliste» n'ont pas été jusqu'à maintenant véritablement contestés et ils semblent constituer une bonne base de départ pour l'analyse du développement territorial. Cependant, l'émergence récente de nouvelles formes de développement tend à suggérer des hypothèses de travail originales et de nouveaux concepts interprétatifs.

### *Les nouveaux développements théoriques et le questionnement des hypothèses traditionnelles*

L'hypothèse, suggérée par J. Friedmann, d'un développement spatio-économique par étapes évoluant linéairement avec les phases du développement national est également soutenue par H. Richardson<sup>21</sup>. A l'instar de J. Friedmann, il considère que le développement national est d'abord polarisé, concentré en quelques lieux privilégiés, avant de se diffuser, engendrant des effets qui neutralisent les effets de polarisation, si bien que la croissance économique à long terme jouerait en faveur d'une convergence des niveaux de développement territorial. Nous voilà donc ramenés, par un tout autre chemin, à une autre version de l'hypothèse de la convergence.

#### *Convergence ou divergence?*

En effet, contrairement aux modèles néo-classiques, celui élaboré par H. Richardson fait dépendre le taux de croissance régional d'un ensemble important de variables rendant compte, plus explicitement, du *rôle de l'espace*: économies d'agglomération,

taille et distances entre les centres urbains régionaux, degré de primat du centre régional le plus important, degré de connectivité de la région avec l'ensemble du système régional, différenciation régionale des taux de salaires, etc.

Confortée par une modélisation du rôle de l'espace de moins en moins réductrice, l'hypothèse de la convergence à long terme des niveaux de développement territorial a connu un grand succès dans les années 70. Dans son étude sur «Le développement régional», J.-Cl. Perrin<sup>22</sup> essaie de rendre compte de la manière dont les transformations économiques affectent l'organisation de l'espace. Son schéma décrit une série d'étapes dans le cours desquelles la croissance économique, l'accroissement de la division du travail et des niveaux de spécialisation économique régionaux vont de pair avec le développement d'un processus progressif de diffusion et d'intégration spatiale. Son modèle nous fait déboucher sur la perspective d'une société postindustrielle où l'utilisation du territoire par les agents économiques devient de plus en plus diffuse et de plus en plus régulière. Les forces asymétriques de polarisation liées à l'émergence de la croissance industrielle font place à un système d'interrelations généralisées où les activités de service prennent une place de plus en plus importante. Le processus séculaire de concentration lié à l'industrialisation devrait ainsi se fondre dans un espace régional qui s'équilibrerait à partir de la trame formée par des sous-ensembles de pôles aménagés en fonction de la recherche d'une meilleure qualité de vie. Mais déjà d'autres hypothèses et d'autres concepts se mettent en place.

Au milieu des années 70, Ph. Aydalot<sup>23</sup> présente un modèle de longue période montrant comment l'apparition d'une innovation majeure met en marche un *cycle interrégional*: les disparités entre régions se creusent dans une première phase avant de faire place à un processus de convergence lié à la diffusion de l'innovation qui, à son tour, prend fin avec l'apparition d'une nouvelle innovation majeure et ainsi de suite.

Alors, convergence ou divergence? Le débat théorique sur cette question n'a pas véritablement tranché la question. Car il est évident que si nous acceptons l'hypothèse d'un cycle interrégional de longue période, la convergence ou la divergence constatée à un moment donné, en un certain lieu et à une échelle d'analyse donnée ne font, très vraisemblablement, que cacher des *mouvements de phase toujours transitoires*. La seule conclusion que l'on peut raisonnablement tirer est que la force relative des effets de

diffusion et des effets poussant à la concentration des activités, de la population et des revenus, peut varier dans le temps et dans l'espace.

L'équilibre qui s'établit entre les effets de diffusion et les effets de polarisation semble dépendre d'un grand nombre de facteurs, en particulier de la nature et du taux d'adoption de l'innovation, des niveaux de formation des individus, de la capacité financière des agents économiques, de l'existence de structures de transfert du savoir et du savoir-faire, de la perception subjective de la situation économique et sociale à long terme dans telle ou telle ville ou région, mais aussi de la structure des lieux centraux et de leur degré de connectivité, des effets d'agglomération qu'ils dégagent, des synergies qu'ils permettent de créer, etc.

En définitive, *l'indétermination* qui résulte de la complexité et de la diversité des facteurs en cause est telle que la réponse à la question posée ne peut être qu'une réponse empirique: seule l'observation empirique permet finalement de trancher, de cas en cas, lequel des effets l'emporte.

### *L'hypothèse du retournement de tendance*

Cette indétermination jette un doute sur les modèles traditionnels. On se rend compte de la naïveté des modèles néo-classiques. Les stratégies fondées sur le concept de pôle de développement sont critiquées. Le modèle centre-périmétrie est radicalement remis en cause. L'hypothèse stagnationniste est infirmée par l'émergence des «nouvelles régions industrielles». Dans certaines régions industrielles autrefois dynamiques le déclin s'installe durablement tandis que des régions autrefois périphériques deviennent des «complexes territoriaux d'innovation». Certains territoires périphériques n'agissent plus comme des repoussoirs. Au contraire ils semblent attirer les hommes et les capitaux. On assiste à l'émergence de nouvelles régions industrielles au sein des-quelles l'organisation de la production prend des formes tout à fait inédites. Il ne s'agit plus d'un simple phénomène de «ratfrage» mais d'un mouvement de bascule, d'un passage brusque d'un état de développement à un autre état qui semble relever de mécanismes spécifiques, mais pas encore bien éclairés, propres aux régions périphériques. Ici et là on constate la déprise démographique des grandes villes : l'exode rural cède la place à l'exode urbain. Ainsi, le débat traditionnel autour de la problématique de la divergence ou de la convergence des niveaux de développement

tend à être relayé par une nouvelle interrogation: on avance l'hypothèse d'un «*retournement de tendance*», d'un «*retournement territorial*», hypothèse fondée sur l'existence de processus spontanés d'un développement décentralisé au sein des économies de marché en mutation technologique.

Bien que ces processus spontanés de *développement endogène* soient encore mal connus, il n'est pas à exclure que certaines régions périphériques arrivent non seulement à accroître et à diversifier leur potentiel productif mais aussi à s'affranchir de la dépendance des grands centres et à renforcer leur autonomie.

Comment expliquer l'émergence de ces processus? J.-Cl. Perrin<sup>24</sup> y voit le résultat d'un *processus collectif d'apprentissage* au cours duquel l'ensemble d'un milieu industriel local imiterait un innovateur déviant. L'effet de *bifurcation ou de retournement de tendance* serait l'aboutissement d'un phénomène localisé de diffusion de l'information qui modifierait les comportements des entrepreneurs: il existerait entre les innovateurs et les caractéristiques du milieu local une interaction intense qui serait à la base d'une dynamique économique originale.

L'accroissement des coûts urbains, l'incertitude liée à la crise industrielle, l'émergence de nouvelles activités motrices, les changements dans l'organisation du travail, l'évolution des méthodes de gestion et des techniques (et plus particulièrement des techniques de maîtrise de la distance), autant de facteurs qui semblent favoriser un mouvement général de «décentralisation par multiplication»<sup>25</sup> des groupes porteurs de capacité d'innovation. *Au niveau de l'organisation spatiale*, ce mouvement se traduirait par un processus de *polynucléation périphérique* caractérisé par l'émergence de nouveaux pôles de développement autour des petites et moyennes villes.

En cette période de mutation technologique, la dynamique spatiale et territoriale serait *morphogenèse*, déformation des structures plus que reproduction des structures. Fondés sur l'initiative dispersée de nombreux petits et moyens entrepreneurs «schumpétériens» capables de mettre en valeur le potentiel économique (savoir-faire local, capacité d'innovation, ressources naturelles, etc.) des régions périphériques, les nouveaux pôles seraient non seulement le réceptacle passif des fonctions de production standardisées mais aussi les incubateurs de nouveaux systèmes de contact et d'information.

A. Scott et D. Angel<sup>26</sup> croient repérer de «nouveaux créneaux d'opportunité géographique» qui émergent avec l'apparition des

industries de haute technologie. Ces industries nouvelles (dont l'implantation initiale semble être souvent décidée de façon arbitraire) pourraient être à l'origine de nouveaux centres de croissance, «expressions contingentes précises du développement capitaliste»<sup>27</sup> actuel. Ce constat pose de nouvelles questions : pourquoi et comment certains «complexes régionaux d'innovation» se développent-ils dans certaines régions et pas dans d'autres ?

Le nouveau problème analytique suscité par l'émergence des complexes de haute technologie consiste, selon ces auteurs, à comprendre comment la structure de la firme industrielle, les stratégies de compétition, les changements technologiques, les économies d'agglomération liées au fonctionnement du marché du travail et les facteurs socio-politiques se combinent pour déterminer de nouvelles configurations économiques spatiales. Certains, comme A. Scott, considèrent que les complexes de haute technologie existants et les structures spatiales correspondantes sont le résultat de *processus d'intégration ou de désintégration horizontale ou verticale* des processus de production industrielle mis en place en fonction des *stratégies de localisation de la firme individuelle*. Du point de vue spatial, ces processus se traduirait par un *déplacement géographique des inégalités spatiales* plus que par un véritable retournement de tendance. On peut toutefois se demander si le constat de A. Scott prend suffisamment en compte le spectaculaire développement des activités de service. Quel est le degré de généralité de l'hypothèse du retournement ? Le processus de polynucléation périphérique est-il réel ? Quelle est son ampleur ? Les mutations dans les technologies de maîtrise de la distance sont sans aucun doute un facteur d'évolution des structures spatiales à très long terme : faut-il pour autant s'attendre à un bouleversement radical des structures territoriales ? Les anciens centres sont-ils voués à un déclin économique irréversible ? Faut-il mettre radicalement en cause les modèles centre-périphérie ? Rien n'est moins certain.

#### *Une hypothèse alternative : le changement dans l'invariance*

On peut penser que la naissance dans les territoires périphériques de nouveaux centres de croissance est pour le moment tributaire d'une conjonction très spécifique de facteurs. Il y a dans nos pays trop de régions trop pauvres en ressources pour servir de base à un développement fondé sur l'initiative de quelques entrepreneurs schumpétériens autochtones. Comme le souligne F. Martin<sup>28</sup>, il faut un minimum de ressources physiques et finan-

cières et d'économies d'agglomération, ainsi qu'une situation géographique acceptable, pour permettre au capital humain de s'introduire dans la fonction de production.

On peut argumenter que les nouvelles techniques de communication contribuent à réduire les coûts d'accessibilité à l'information. Cependant, il faut se rappeler que la véritable diffusion de l'innovation n'est pas un simple déplacement géographique de l'information : *toute technologie est incorporée au facteur travail* en tant que coefficient de qualification et liée aux équipements matériels. Si l'acquisition de nouveaux équipements est, à la limite, une question de disponibilité de moyens financiers, l'appropriation d'une technologie n'intervient que lorsque celle-ci est devenue un savoir courant d'une population. *La qualification du travail* pourrait ainsi être un des facteurs stratégiques de l'évolution à long terme des systèmes productifs territoriaux. A cet égard, l'hypothèse de l'approfondissement du processus de segmentation et de *disjonction spatiale des fonctions*<sup>29</sup> (intégration verticale) n'est pas à écarter.

Les changements techno-économiques en cours favorisent peut-être un nouvel essor de la croissance de l'emploi industriel et des revenus dans certaines régions périphériques. Cependant, ces mêmes mutations contribuent à transformer également la nature même des tâches de production, et il est certain que les activités de services, en particulier des *services aux entreprises*, jouent de plus en plus un rôle majeur dans l'organisation et le fonctionnement des systèmes productifs. Les régions centrales pourraient continuer à renforcer les qualifications de leur main-d'œuvre en maintenant ainsi des profils de spécialisation dans les activités tertiaires les plus performantes. La croissance, et même la diversification, de certains segments des systèmes productifs périphériques ne seraient alors que les reflets d'une *simple substitution dans les principes majeurs de la spécialisation et de la différenciation interrégionale, ou encore l'expression d'un simple processus de réajustement structurel qui laisserait intactes les hiérarchies territoriales*. Ainsi, aux hypothèses reconnues (convergence, divergence, retournement de tendance) nous pouvons en ajouter une quatrième : celle du *changement dans l'invariance*.

Cette hypothèse est-elle vraisemblable ? Dans les sociétés européennes, l'accroissement du niveau technique des tâches productives et la tertiarisation de l'économie sont les lignes de force principales de la restructuration en cours. Selon une idée retenue par Ph. Aydalot et R. Camagni<sup>30</sup>, le centre peut tirer parti de ces

mutations en différant ou en repoussant la tendance au déclin par le changement continu des bases de son emploi. Telle serait l'interprétation qu'on serait tenté de donner du processus de tertiarisation accélérée des grandes villes. La perte de vitalité démographique et l'érosion progressive de l'emploi industriel des grands centres, ainsi que l'inversion corrélative des flux migratoires, processus contraires à la logique du schéma centre/périphérie traditionnel (et qu'on a, peut-être un peu trop vite, interprété comme un phénomène de contre-urbanisation), constituerait plutôt des éléments d'un processus de redéploiement urbain qui tendrait à renforcer quantitativement et qualitativement le pouvoir économique des villes centrales.

Comment expliquer, dans le contexte actuel, ce renforcement des grandes villes ? On peut penser qu'en dépit d'un accroissement de certains coûts de l'urbanisation, les grandes villes continuent à offrir un avantage comparatif considérable par rapport aux localisations périphériques, tout particulièrement pour les activités qui exigent une main-d'œuvre qualifiée et qui impliquent des *coûts de transaction* élevés<sup>31</sup>. Les économies d'agglomération liées au marché du travail et à l'échange d'informations entre des agents économiques agissant dans un environnement complexe et incertain semblent expliquer la force d'attraction qu'exerce la grande ville sur les activités les plus performantes, alors que le changement dans les préférences résidentielles renforce le mouvement de suburbanisation et de périurbanisation.

Comme le suggère G. Gaudard<sup>32</sup>, la situation présente renferme, dans bien des cas, une combinaison inédite entre l'agglomération des activités et la «déglomération» des hommes au sein de *régions urbaines* de plus en plus vastes. Ainsi, en dépit de la redistribution démographique observée dans tel ou tel pays, les grandes villes tendraient en fait à élargir leurs champs d'influence économique, politique et culturelle en intégrant les périphéries proches et les centres secondaires en croissance au sein de vastes régions urbaines. En même temps, de nombreuses régions périphériques semblent encore privées de nombreuses possibilités d'emploi et de services.

Le mode de développement actuel génère ainsi une *double problématique centre-périphérie*: les régions périphériques sont toujours confrontées à la nécessité de reconvertis ou de renforcer leurs structures économiques et de valoriser leur potentiel de développement endogène alors que la concentration métropolitaine et la disjonction entre lieux de résidence et lieux d'emploi soulève

d'importants problèmes de gestion du territoire (transports, environnement, qualité de vie, externalités géographiques, etc.) à l'échelle des régions urbaines.

*En guise de conclusion: l'émergence du concept de développement territorial*

Les exercices de synthèse sont toujours réducteurs. Ce bref aperçu des principaux enjeux théoriques n'échappent pas à cette règle. Il nous conduit cependant à un triple constat.

1) Plusieurs des théories évoquées peuvent engendrer des prévisions contradictoires suivant les variations dans les paramètres ou dans les hypothèses de base. Une révision du modèle néo-classique permet de prévoir une situation de divergence des niveaux de revenu régionaux. Les modèles des auteurs que l'on a rattachés au courant institutionnaliste aboutissent souvent à des conclusions différentes. Des modèles élaborés dans des cadres de référence différents peuvent aboutir tantôt aux mêmes prédictions, tantôt à des prédictions divergentes.

Une approche infirmationniste naïve consisterait à évaluer chacun des modèles en rapportant les observations empiriques réalisées ici ou là aux principales prédictions du modèle. Malheureusement, les tests élaborés jusqu'à maintenant donnent eux-mêmes des réponses contradictoires. L'échelle géographique d'analyse choisie, la période d'observation sélectionnée et les modalités de mesure des disparités territoriales semblent influencer les résultats de manière déterminante. Une possibilité de contourner cette indétermination consisterait à tester des sous-hypothèses de chacun des modèles de manière à déterminer lequel s'ajuste au mieux aux évolutions constatées. Cependant, ceci soulève une autre difficulté: l'insuffisance des données disponibles.

2) Notre aperçu sur le débat actuel montre que les structures économiques et l'organisation spatiale — même si elles constituent des réalités distinctes, voire si elles ont des contenus variables selon les auteurs — entretiennent d'indéniables relations. Le développement peut être analysé comme le résultat du couplage de deux systèmes étroitement liés: le système spatial (ensemble hiérarchisé de villes reliées par des voies de circulation et de communication) et le système économique (ensemble organisé de firmes et d'établissements assurant la production de biens et de services). En fait, ce constat met tout simplement en évidence que le système économique ne fonctionne pas comme un système

fermé. Nous sommes persuadés que les processus de développement inégal peuvent être mieux compris en combinant, d'une part, l'analyse économique à l'étude des structures spatiales et en intégrant, d'autre part, à cette analyse spatio-économique les dimensions politiques, culturelles et écologiques. Il apparaît de plus en plus que l'analyse du développement doit être prolongée par une réflexion cherchant à intégrer dans les raisonnements et dans l'élaboration des politiques, des variables qualitatives et institutionnelles.

3) Les tentatives de «réfutation» des hypothèses en présence par des tests empiriques présentent un intérêt limité. En revanche, chacune des théories évoquées suggère un ensemble de concepts qui peuvent être utiles à la compréhension des tendances de développement dans un pays particulier. Le caractère multiscalaire et multidimensionnel de la problématique du développement territorial interdit les jugements trop définitifs et la prescription de recettes universelles.

La complexité des processus de développement exige à la fois une analyse globale et des actions de plus en plus locales. Les relations entre les variables susceptibles d'influencer le développement territorial sont complexes et territorialement différenciées, ce qui nous amène à penser que l'organisation du développement économique contemporain trouve ses formes les plus efficaces au niveau d'ensembles territoriaux de dimension régionale et locale.

L'incertitude que les mutations actuelles laissent planer sur les équilibres territoriaux, incertitude qui se reflète dans les modèles théoriques, incite à la mise en place de *politiques locales et régionales actives et préventives* permettant de réduire au maximum les risques d'une évolution défavorable.

Mais cette conclusion pose de nouvelles questions. Quelles sont les légitimités qui justifient aujourd'hui l'interventionnisme de l'Etat dans le domaine du développement urbain et régional ? Quels sont les objectifs des politiques publiques dans leurs rapports avec les territoires ? Depuis la remise en question de l'Etat-Providence, cette question est à l'ordre du jour. L'Etat, dit-on, «doit être remis à sa vraie place».

Le débat se centre progressivement sur les rapports entre les politiques globales et les politiques sectorielles, entre l'action de l'Etat liée surtout à la régulation des grands équilibres macro-économiques et celle des acteurs locaux, liée plutôt à la gestion de la quotidenneté. Mais les politiques sectorielles semblent en crise. Leur articulation devient en effet pour l'Etat de plus en plus diffi-

cile, tandis que le local demande de plus en plus une «aide au développement».

N'est-il pas nécessaire alors d'élaborer une nouvelle stratégie de *régulation par la base* encourageant la diversité des réponses que doivent élaborer les régions et les collectivités locales avec la coopération de l'Etat ? Le concept de développement territorial<sup>33</sup> répond à cette problématique.

Une série de thèmes sont évoqués de manière récurrente dans la littérature actuelle. Ils constituent le «noyau dur» de la doctrine du développement territorial :

- le développement territorial est le produit de la réordination permanente de l'espace et du travail que la société exerce sur elle-même au niveau des systèmes économique, politique et culturel ;
- l'étude du développement territorial aux différentes échelles d'analyse géographique (ville, région, nation, etc.) requiert une intégration des connaissances produites dans différents champs disciplinaires ;
- il est indispensable de mieux prendre en compte les dimensions écologiques, sociales et culturelles du développement, sans oublier que pour chaque type de projet de développement, l'échelle spatiale d'intervention est à «géométrie variable» : l'équité sociale, la reproduction des ressources naturelles à long terme, le droit à la différence, l'autonomie individuelle et collective sont des préoccupations dominantes de l'approche territoriale ;
- il est nécessaire de décloisonner les approches sectorielles en essayant d'articuler l'approche horizontale du développement qui cherche à valoriser les ressources humaines et physiques locales avec les contraintes de l'approche verticale dictées par la compétition économique interrégionale et internationale ;
- il faut stimuler la collaboration entre les acteurs locaux du développement en faisant mieux circuler l'information, en valorisant les complémentarités, les synergies, le partenariat ;
- enfin, il est nécessaire de résister, à l'intérieur de cette problématique, le sens et le rôle de la *planification territoriale* : il s'agit, comme le souligne P. Rosanvallon<sup>34</sup>, de substituer à la logique univoque de l'étatisation une triple dynamique de la socialisation, de la décentralisation et de l'autonomisation.

Antonio CUNHA

## NOTES

- <sup>1</sup> G. Bachelard, *Le Rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1949.
- <sup>2</sup> Th. Veblen, *The Place of Science in Modern Civilization and Other Essays*, New York, New American Library, 1932.
- <sup>3</sup> A. Marshall, *Principles of Economics*, London, Macmillan (1<sup>re</sup> édition en 1890), 1920, p. 411.
- <sup>4</sup> Ph. Aydalot, *Economie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 1985.
- <sup>5</sup> A. Emmanuel, *Unequal Exchange*, New York, Monthly Review Press, 1972.
- <sup>6</sup> M. Castells, *La Question urbaine*, Paris, François Maspero, 1973.
- <sup>7</sup> A. Gunder Frank, «The Development of Underdevelopment», *Monthly Review*, 18, 1966.
- <sup>8</sup> S. Holland, *Capital versus the Regions*, London, Macmillan, 1973.
- <sup>9</sup> D. Seers, «Theoretical Aspects of Unequal Development at Different Spatial Levels», in *Integration and Unequal Development: The Experience of the EEC*, London, 1980, p. 10.
- <sup>10</sup> A. Lipietz, *Le Capital et son espace*, Paris, François Maspero, 1972.
- <sup>11</sup> J.-B. Racine, Cl. Raffestin, «L'espace et la société dans la géographie sociale francophone: pour une approche critique du quotidien», in *Espace et localisation*, Paris, Economica, 1983.
- <sup>12</sup> D. Harvey, *Social Justice and the City*, London, Arnold, 1973.
- <sup>13</sup> F. Perroux, «La notion de pôle de croissance», *Economie Appliquée*, 1955.
- <sup>14</sup> J. Boudeville, *Aménagement du territoire et polarisation*, Paris, Génin, 1972.
- <sup>15</sup> G. Myrdal, *Economic Theory and Underdeveloped Regions*, London, Duckworth, 1967.
- <sup>16</sup> N. Kaldor, «The Case for Regional Policies», *Scottish Journal of Political Economy*, 17, 1970.
- <sup>17</sup> R. Dixon et A. Thirlwall, «A Model of Regional Growth Rate Differentials along Kaldorian Lines», *Oxford Economic Papers*, 1975, pp. 201-214.
- <sup>18</sup> J. Friedmann, *Regional Development Policy: A Case Study of Venezuela*, Cambridge, The MIT Press, 1966.
- <sup>19</sup> T. Hagerstrand, «The Propagation of Innovation Waves», Lund Studies in Geography, Series B, 1952.
- <sup>20</sup> H. Richardson, *Regional and Urban Economy*, London, Penguin, 1978.
- <sup>21</sup> H. Richardson, «Regional Growth Theory: A Reply to von Böventer», *Urban Studies*, 12, 1973, pp. 31-35.
- <sup>22</sup> J.-Cl. Perrin, *Le Développement régional*, Paris, PUF, 1970.
- <sup>23</sup> Ph. Aydalot, *Dynamique spatiale et développement inégal*, Paris, Economica, 1976.
- <sup>24</sup> J.-Cl. Perrin, «Les synergies locales, éléments de théorie et d'analyse», in *Technologies Nouvelles et Développement Régional*, Paris, GREMI, 1987, pp. 286-299.

- <sup>25</sup> B. Planque, *Innovation et développement régional*, Paris, Economica, 1983.
- <sup>26</sup> A. Scott et D. Angel, «The U.S. Semiconductor Industry: A Locational Analysis», *Environment and Planning*, 21, 1987, pp. 149-171.
- <sup>27</sup> A. Scott et D. Angel, «Industries de haute technologie et développement régional: revue critique et reformulation théorique», *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 112, 1987, pp. 237-257.
- <sup>28</sup> F. Martin, «Entrepreneurship et développement local», *Revue Canadienne des Sciences Régionales*, 9, 1986, pp. 1-25.
- <sup>29</sup> A. Sallez, *Spatial Division of Labor and Plant Location in the Past Growth Poles Period in Europe*, Philadelphia, World Academy of Art and Science, 1980.
- <sup>30</sup> Ph. Aydalot et R. Camagni, «Tertiarisation et développement des métropoles, un modèle de simulation du développement régional», *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 5, 1986, pp. 756-775.
- <sup>31</sup> R. Cappelinni, «Transaction Costs and Urban Agglomeration», *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2, 1988, pp. 261-279.
- <sup>32</sup> G. Gaudard, «Régions et nations face à la transformation de l'espace économique», in *Contributi di analisi economica*, Bellinzona, Ed. Casagrande, 1987, pp. 48-59.
- <sup>33</sup> A. Cunha, «Systèmes et territoire: valeurs concepts et indicateurs pour un autre développement», *L'Espace Géographique*, 3, 1988, pp. 181-198.
- <sup>34</sup> P. Rosanvallon, *La Crise de l'Etat-providence*, Paris, Seuil, 1981.

A. C.